



Confederatie Bouw
Confédération Construction

contact de presse:
Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be

Communiqué de presse – 31 janvier 2012

La construction demande des mesures de soutien pour une croissance intelligente

En ce début d'année, le secteur de la construction fait grise mine. Tous les indicateurs sont passés au rouge: la confiance des entrepreneurs se dégrade, l'activité du secteur et les permis de bâtir diminuent et les faillites sont en augmentation. Sans mesures créant la croissance, on tombera en récession. Le secteur de la construction réclame aux autorités des mesures de soutien pour une croissance intelligente.

L'année 2011 s'est clôturée de façon positive pour la construction (+2,5%). Mais les nuages sombres s'amoncellent depuis le second deuxième semestre de 2011. La situation économique s'est détériorée. Les effets bénéfiques de la TVA réduite sur la construction neuve se sont estompés. Les prêts verts ont pris fin. Et le nouveau gouvernement a démantelé sans autre forme de procès la réduction fiscale pour investissements économiseurs d'énergie. Par dessus le marché, des incertitudes sont apparues au sujet de l'avenir réservé à la déduction liée aux prêts hypothécaires.

La construction représente \pm 5% de la valeur ajoutée en Belgique et est donc un poids lourd de l'économie. L'arrêt de l'application d'une TVA réduite sur une tranche des travaux de construction d'un logement neuf s'est accompagné d'une baisse significative du nombre d'autorisations de bâtir, entraînant une diminution de l'activité globale en construction estimée à 2% pour 2012. La suppression des avantages fiscaux liés aux travaux économiseurs d'énergie aura un plus grand impact encore, que nous chiffrons à 3,5% de l'activité de construction. La combinaison de ces deux décisions signifie une perte de croissance pour l'économie dans son ensemble de 0,5% et entraînera une perte de revenus pour le Trésor de 0,2% du PIB (ou 0,8 mia €).

C'est la raison pour laquelle il est urgent de développer une politique de soutien de la croissance. La Confédération Construction fait en la matière un certain nombre de propositions : apporter rapidement la clarté sur l'avenir des avantages fiscaux aux crédits hypothécaires, étaler sur deux ans la suppression de la réduction d'impôts pour travaux économiseurs d'énergie, réintroduire un avantage fiscal encourageant les travaux d'isolation des murs et des sols, instaurer un nouvel avantage en vue de favoriser les investissements dans des logements neufs destinés au marché locatif, et enfin réintroduire la TVA réduite pour les opérations de démolition-reconstruction sur tout le territoire, avec extension à la vente des logements ainsi reconstruits.

"Favoriser une croissance intelligente, c'est générer des recettes par l'octroi d'incitants sans accroître les déficits", déclare Robert de Mûelenaere, administrateur délégué de la Confédération Construction. "Nous pouvons rendre possible cette croissance intelligente en 2012. La construction n'est pas uniquement un but en soi, mais aussi un moyen. Nous sommes capables de contribuer à la relance de l'économie."

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.